



**BULLETIN
MUNICIPAL**

janvier 2025

— ARZAL —



On vous renseigne

État civil

ANNÉE 2024 • 2^{ème} SEMESTRE

Depuis le 1^{er} juin 2024, la mairie a enregistré :

- 3 actes de mariage • 6 actes de transcription de décès • 1 acte de décès
- 2 avis de naissance dont :
 - ▶ Félicie PEDRONnée le 17 juin 2024



Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille.

Coordonnées utiles

4 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- au complexe Michel Le Chesne
- sur le parvis de la Mairie
- au Village Vacances Les Gabelous
- à la Capitainerie.

MAIRIE

Tél. 02 97 45 04 92 - 17, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

- Lundi : 8h30 - 12h
- Mardi : 8h30 - 12h15/13h30 - 17h
- Mercredi : 8h30 - 12h
- Jeudi - vendredi : 8h30 - 12h15/13h30 - 17h
- Samedi : 8h30 - 12h15

accueil@arzal.bzh

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.arzal.bzh

[f Mairie d'Arzal](#)

AGENCE POSTALE

Tél. 02 97 45 02 43 - 2, place de l'église - 56190 ARZAL
Du lundi au samedi de 9h à 12h30. Heure de levée à 14 h du lundi au vendredi ; 12 h le samedi.

MÉDIATHÈQUE - LE MILLE FEUILLES

Tél. 02 97 45 08 35 - 16, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

- Mardi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 9h30 - 12h/14h - 17h30
- Vendredi : 16h - 18h
- Samedi : 10h - 12h

mediatheque@arzal.bzh

[f Médiathèque Le Mille Feuilles](#)

SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. 02 99 91 40 90 - 9, PA La Grée - 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr

HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)

www.eptb-vilaine.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT CHARLES

Rue de l'Océan - 56190 ARZAL - Tél. 02 97 45 02 38
eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh



ÉCOLE PUBLIQUE DU PIGEON VERT

Le Pigeon Vert - 56130 MARZAN - Tél. 02 97 42 94 79
pigeonvert.marzan@orange.fr

CAPS NIVILLAC

(Centre d'Accueil et de Permanence des Soins)

Tél. 02 97 68 42 42

Du lundi au vendredi de 20h à minuit

Le samedi de 14h à 18h et de 20h à 23h

Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 16h à 22h

CENTRE ANTI-POISONS : 02 99 59 22 22
(Rennes)

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

ENEDIS

Dépannage et sécurité : Tél. 09 72 67 50 56

Service clients pour les professionnels :

Tél. 09 69 32 18 56

VÉOLIA Tél. 0 969 323 529

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 07 62 18 08 30

emmanuelle.meril@bbox.fr

CORRESPONDANTE OUEST-FRANCE

Jocelyne YZIQUEL - yziquelj@gmail.com - Tél. 06 20 23 92 23

Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Associations

Ce numéro est tiré à 950 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2025 - n° 2704

Crédit photos : Mairie d'Arzal - Médiathèque - Associations - Freepik.com - Adobe Stock

Création/Impression : IOV Communication

IMPRIGRAPH Groupe - 02 97 40 87 87.

Impression avec des encres sans solvant sur papier Recytaal 100% recyclé (certifié FSC).





Chers Arzalaises et Arzalais,

Une instabilité gouvernementale inédite a marqué la seconde moitié de l'année 2024. Dans ce contexte fragile, nos institutions locales tiennent bon. Le bloc communal continue à fonctionner dans la proximité, le souci du bien commun et la concertation. Ceci est d'autant plus vrai dans les zones rurales où les communes doivent nécessairement coopérer.

L'injonction gouvernementale d'économiser plus de 5 milliards d'euros dans les collectivités a créé un premier effet domino et d'autres viendront. Ainsi, le Conseil départemental du Morbihan a annoncé geler son programme de solidarité territoriale en 2025 dont bénéficiaient les communes. Je ne nie pas l'ampleur des efforts budgétaires demandé sur les budgets de l'Etat, mais le partage du diagnostic et de l'effort est discutable, car les communes ne sont pas responsables du déficit de l'Etat.

Si l'équation budgétaire est complexe, les communes doivent plus que jamais faire confiance à leur propre boussole, pour naviguer avec des vents contraires et des repères qui se sont détachés des cartes. Sans renoncer à investir pour préparer l'avenir, il faudra redoubler de vigilance et faire preuve d'agilité dans le choix de nos investissements.

A Arzal, nous investissons déjà dans les transitions démographiques, socio-économiques et écologiques. Dans le bourg, la Forge sera un tiers-lieu qui accueillera une restauration intergénérationnelle, les scolaires et la possibilité avec une trentaine de repas quelques midis par semaine, d'accueillir les habitants d'Arzal et actifs pour déjeuner. Aussi, dès l'été 2026, nous souhaitons ouvrir ce lieu comme résidence d'artistes et également proposer un marché de producteurs locaux sur la période estivale. Ce nouveau bâtiment produira de l'énergie solaire dans une boucle d'autoconsommation locale.

La révision de notre plan local d'urbanisme, qui date de 2011, nous donnera des opportunités pour revaloriser le bourg comme centralité principale. La commune continue de suivre de très près les projets de reprise de commerce ou d'installation d'artisans dans le bourg. Ils avancent, même si on peut toujours regretter que ça n'aille pas plus vite. Notre médiathèque propose une offre d'animations socio-culturelles diversifiée qui la rend très attractive.

Deux composteurs partagés ont été installés derrière la mairie et au jardin partagé derrière l'ancienne école. Ils ont commencé à recevoir les biodéchets (pelures de fruits et légumes, marc de café...) que les riverains peuvent apporter. Ce geste de tri sélectif porte ses fruits à l'échelle d'Arc Sud Bretagne et je vous en remercie. En effet, la collecte de nos ordures ménagères a encore baissé en 2024 de 8%, après une baisse de 10 % l'année précédente grâce aux bacs jaunes. En continuant ainsi nous serons en mesure de mieux maîtriser nos coûts de traitement de nos chers déchets.

Enfin, afin de desserrer l'étai de l'accès aux logements pour les jeunes actifs primo-accédant, un groupe de travail associant les élus et les habitants de la Vigne a été créé pour densifier là où c'est possible, avec de futurs lots individuels. Les travaux de modernisation au Village Vacances les Gabelous ont repris. Après la démolition de plusieurs maisonnettes vétustes l'an dernier, les dalles bétons sont maintenant coulées, les charpentes en bois seront posées en ce début d'année pour deux nouvelles constructions dont un nouvel accueil du public.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères et chaleureux pour 2025.

Le Maire,
Samuel Féret

Vous êtes tous invités !



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 17 janvier 2025 à 19h

Complexe Michel LE CHESNE
Rue du Stade



Résumé des décisions du conseil municipal

URBANISME

• Modification de droit commun du PLU :

Par arrêté du 2 Février 2024, le Maire a prescrit la modification de droit commun du PLU qui a pour objet de :

- ▶ Préserver les commerces existants dans le bourg.
- ▶ Identifier, sur le règlement graphique, des bâtiments agricoles à caractère patrimonial susceptibles de changer de destination.
- ▶ Encadrer l'urbanisation des secteurs classés 1AU au PLU.
- ▶ Permettre l'extension du stockage de bateaux à terre au Port en modifiant le zonage de Ubl2 à Uia sur 8 000m².
- ▶ Mettre à jour la liste des emplacements réservés.
- ▶ Clarifier la réglementation des zones à vocation de loisirs.
- ▶ Modifier les droits à construire pour les habitations situées dans les zones Uic.
- ▶ Evolution des droits à construire pour les habitations existantes dans les zones agricoles et naturelles.
- ▶ Limiter la hauteur des clôtures à 1,80m en limite de voie privée et en limite séparative.



Ce projet de modification a été transmis à la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) qui décide de soumettre ou non à une évaluation environnementale. Par décision du 26 Avril 2024, la MRAe estime que la modification du PLU est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et qu'elle doit, par conséquent, être soumise à évaluation environnementale.

Il est proposé de déposer un recours gracieux contre cette décision qui va au-delà de la modification de droit commun et porte sur l'ensemble du PLU de la Commune.

Le Conseil Municipal décide de faire un recours gracieux à l'encontre de la décision de la MRAe en tant qu'elle apparaît disproportionnée par rapport à l'objet de la modification de droit commun du PLU.

En réponse à ce recours gracieux, la MRAe a décidé de maintenir son avis et de soumettre le projet de modification à une évaluation environnementale.

Aussi, les élus ont décidé de ne pas poursuivre la procédure de modification de droit commun du PLU et de programmer une révision du PLU.

• Révision du PLU :

Antoine RULLIÈRE, adjoint à la transition écologique, présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation des entreprises pour la révision du PLU.

La consultation s'est déroulée du 12/06 au 08/07/2024.

Deux entreprises ont déposé une offre : ALTEREO et EOL.

Après analyse de ces deux offres et avis de la Commission Transition écologique, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise ALTEREO pour un montant de 69 908,00€ HT

TRAVAUX

• Travaux au VVA :

Suite aux résultats de l'appel d'offres de Mars 2024, le lot n° 4 – Couverture, bardage métallique avait été déclaré infructueux faute de réponse. Une nouvelle consultation a donc été lancée pour ce lot.

L'entreprise retenue par le Conseil Municipal est La Morbihannaise des Toits (Vannes) pour un montant de 42 769,89€ HT.

• Projet La Forge :

Yvon RIALLAND, adjoint aux bâtiments communaux, explique au Conseil Municipal que, suite à la consultation qui s'est déroulée du 2 Juillet 2024 au 13 Septembre 2024, les lots n° 2 – Gros-Œuvre, n° 4 – Couverture et n° 10 – Plomberie n'ont chacun reçu qu'une seule offre.

Ces offres sont supérieures, respectivement de 7%, 61% et 8% à l'estimation du maître d'œuvre et s'avèrent donc inacceptables, leur montant excédant les crédits budgétaires alloués au marché.

Le Conseil Municipal déclare donc ces trois lots infructueux et décide de relancer une nouvelle consultation.



AMÉNAGEMENT FONCIER

Le Conseil Municipal doit, conformément aux dispositions de l'article L.133-2 du Code rural et de la pêche maritime, indiquer s'il entend assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes à l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE), tels qu'ils ont été établis par la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) du 5 Juin 2024 et tels qu'ils seront approuvés définitivement à la fin de la procédure.

Si le Conseil Municipal ne s'engage pas à réaliser l'ensemble de ces travaux, la constitution d'une association est obligatoire. Les travaux connexes se décomposent en 3 grands chapitres :

Infos communales



Travaux d'infrastructure :

Les travaux d'arrachage de haies s'étendront sur 665 mètres linéaires, dont 385 mètres linéaires correspondant à des travaux aux abords de chemins de desserte à aménager.

Travaux de voirie :

Pour la voirie liée à la desserte des propriétés, le projet s'est attaché à reprendre des chemins existants, mais qu'il est nécessaire de remettre en état. Ainsi l'aménagement de ces chemins sur 11 570 mètres linéaires évite la consommation de terres agricoles liée à des créations nouvelles.

Le projet prévoit néanmoins la réalisation de nouvelles voies sur 1 500ml avec :

- ▶ la déviation du village de Lantiern sur 900ml
- ▶ la déviation à hauteur du bâti à Trénué sur 200ml
- ▶ l'élargissement du chemin du Moustoir sur 400ml

Mesures compensatoires :

Face à ces arrachages limités, les mesures compensatoires en plantations de nouvelles haies représenteront 2 555ml. 13 gîtes à reptiles seront créés dans les nouveaux talus, 11 gîtes à chiroptères et 1 nichoir à faucon crécerelle seront installés dans des haies et 4 arbres seront déplacés au niveau de la déviation de Lantiern.

Enfin, l'impact sur les zones humides lié à la déviation de Lantiern sera compensé par des travaux sur une zone d'environ 1ha10.

Le montant total de ces travaux est estimé à 2 086 542€ TTC.

Les travaux connexes seront réalisés après l'arrêt de clôture des opérations autorisant leur démarrage.

Le Conseil Départemental apporte une aide financière pour les travaux connexes à un aménagement foncier à hauteur de 50% des dépenses dont le montant est plafonné à 1 000 000€ TTC. Les dépenses qui dépassent ce plafond peuvent ensuite être financées au taux de 20%.

Le délai maximum pour l'achèvement des travaux est fixé à 8 ans.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'assurer la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux connexes figurant au projet établi par la CCAF du 5 Juin 2024.

RÉSEAUX/VOIRIE

• Rétrocession des espaces communs du lotissement Le Clos de l'écluse :

Vu la demande de rétrocession formulée par l'ASL Le Clos de l'écluse de la voirie, des différents réseaux et des espaces verts, le Conseil Municipal accepte la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section F n° 1475, 1480, 1495, 1508 concernant les voiries et espaces verts.

Cette rétrocession concerne l'ensemble de la voirie, les réseaux d'eaux usées, de distribution d'eau potable, d'électricité, d'éclairage public ainsi que de télécommunication dès lors que ces derniers sont situés sous l'emprise de ces parcelles.

• Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées :

M. le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation des entreprises pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un schéma directeur

d'assainissement des eaux usées. 2 entreprises ont déposé une offre : ORIAD Ile de France et SCE. Après analyse de ces 2 offres, le Conseil Municipal retient l'entreprise SCE pour un montant de 19 235,00 € HT.

FINANCES

• Subventions aux écoles :

Fournitures scolaires : Maintien de la subvention de 40€ par enfant d'Arzal scolarisé à l'école publique du Pigeon Vert et à l'école privée Saint Charles.

Activités extra-scolaires : Maintien de la subvention de 20€ par enfant d'Arzal scolarisé à l'école publique du Pigeon Vert et à l'école privée Saint Charles.

Garderie périscolaire : Maintien de la subvention de 6,50€ par mois et par enfant fréquentant la garderie périscolaire de l'école privée Saint Charles.



SALLES MUNICIPALES

Chaque association est tenue de réserver une salle municipale à l'accueil de la mairie, pour laquelle une clé sera remise. A l'issue de l'utilisation, il est demandé à chacune de ranger le matériel et de laisser les lieux propres.

Dans le cadre d'une assemblée générale, si vous souhaitez préparer la salle en avance, merci de l'inclure dans votre créneau de réservation.

Pour les associations détentrices de clés, merci de prévenir la mairie, par mail, en cas d'utilisation d'une des salles dont vous avez la clé hors créneaux horaires inscrits sur le planning. ●

Poser le numéro de rue attribué : ça sert à quoi ?

L'action entreprise par la municipalité pour la numérotation a pour principaux objectifs :

- **Garantir une meilleure qualité de service** pour la distribution du courrier, les livraisons à domicile, les dépannages, les services de transports, etc.
- **Faciliter les interventions de secours** (pompiers, Samu).

Vous avez un nouveau numéro et/ou nom de rue : la mairie vous envoie un courrier pour vous le signaler, et vous invite à venir récupérer une plaque en Mairie. Posez votre numéro bien visible de la rue ou sur votre boîte aux lettres.



Clichés du concours photos parsemés

En 2024, 15 personnes ont participé au concours photo « Gens et scènes de vie à Arzal ». Les clichés de ces photographes, nommés par la

médiathèque, sont parsemés dans ce bulletin. Toute photo marquée par une pastille rouge est une photo du concours. ●



Le foin au moulin (David Dufour)

Cimetière

Concessions funéraires

La commune d'Arzal a engagé une procédure de reprise de plusieurs concessions funéraires dans le cimetière, notamment pour les concessions échues et non renouvelées par les ayants droit, selon le délai légal de 2 ans à l'expiration de la concession.

Des courriers ont été adressés aux familles pour reprise ou renouvellement. Des panneaux ont été disposés sur les emplacements pour lesquels nous n'avons pas ou plus de famille.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service état-civil à la mairie si vous avez des informations à communiquer :

02 97 45 04 92 ou accueil@arzal.bzh.

En cas de non renouvellement, la commune reprendra la concession, les restes mortuaires seront placés en reliquaire et déposés dans l'ossuaire.



La vie en vert (Marie-Chantal Dayot)



Désherbage

Cette année, une matinée citoyenne a été organisée : une dizaine de personnes volontaires avec la collaboration de nos agents techniques ont nettoyé les espaces étroits entre les monuments funéraires pour enlever nombre d'indésirables. C'est un travail qui ne peut être fait qu'à la binette, donc requiert la présence de plusieurs personnes. Cette matinée fut aussi un moment de rencontre et d'échanges autour d'un verre de l'amitié et des sandwichs bienvenus. Un grand merci à nos volontaires pour leur aide.

Un banc sera placé au jardin du souvenir courant 2025. ●



Lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme sur le long terme, et fixe en conséquence les règles de construction, d'aménagement et d'utilisation des sols au niveau du territoire d'une commune.

Pourquoi une révision générale du Plan Local d'Urbanisme ?

Une procédure de révision générale du PLU a été engagée par délibération du Conseil Municipal le 14 novembre 2024. Cette révision s'ancre dans la volonté de se mettre en compatibilité avec le nouveau cadre législatif (loi Climat et Résilience, loi ALUR, loi LAAF...) et les différents documents supra-communaux (SRADDET, SCoT...). En effet, depuis l'approbation du P.L.U. en vigueur (17 février 2011), de nombreuses évolutions de la doctrine réglementaire ont eu lieu. Ce sont des éléments que le nouveau PLU va devoir prendre en compte. Ces derniers s'axent notamment sur une artificialisation limitée des terres, une anticipation des besoins en priorité par le renouvellement urbain, et une préservation accrue de l'environnement.

Quelles étapes pour la révision d'un PLU ?

L'étude débute par la réalisation **d'un diagnostic**. Ce dernier a pour but de réaliser un état des lieux du territoire afin d'en faire ressortir les différents enjeux. Le diagnostic sera construit au travers de Comités de Pilotage (COFIL) comprenant des élus et des techniciens communaux, d'un questionnaire à destination des habitants et d'échanges avec les services de l'Etat. Ce document mettra en avant les atouts, les faiblesses et les opportunités sur la commune d'Arzal, notamment sur les thématiques suivantes : le développement de l'habitat, de l'économie, des équipements mais également sur la protection de l'environnement, l'aménagement de l'espace, la préservation de l'agriculture... Le PLU a pour mission de trouver un équilibre entre développement et préservation.

Ce diagnostic est une phase de préparation essentielle pour amorcer ensuite la construction d'un projet de territoire, la pièce angulaire du PLU : **le Projet d'Aménagement et Développement Durables** (PADD).

Ce n'est qu'à la suite de ces deux étapes qu'un travail sur les pièces réglementaires du PLU commencera.

En effet, il est nécessaire de connaître le territoire et de déterminer les orientations politiques pour travailler à l'échelle de la parcelle.



Dans la serre (Laurent Tobie)

Afin d'obtenir un Plan Local d'Urbanisme des plus cohérents et solides juridiquement, la collectivité sera accompagnée par les bureaux d'études Altereo et Calidris ainsi que par les Personnes Publiques Associées (Etat, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie...) qui sont invitées à participer aux différents COFIL et temps de travail.

Zoom sur la concertation pendant la procédure :

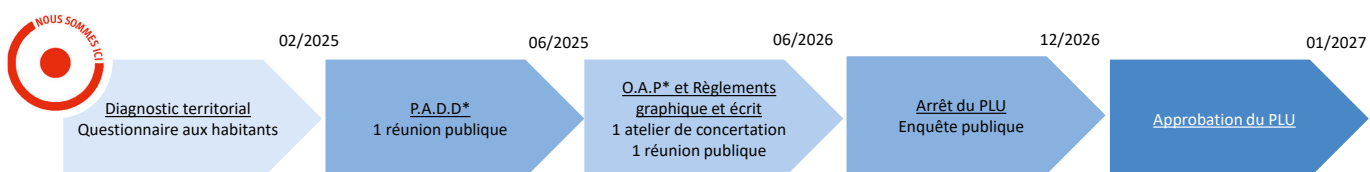
Tout au long de la procédure de révision générale du PLU, les habitants seront tenus informés et pourront donner leur avis sur le projet. La concertation se déroulera jusqu'à l'arrêt du PLU, puis il s'ensuivra une enquête publique lors de la phase administrative.

Ainsi, des temps de concertation auront lieu tout au long de la procédure, permettant aux différents acteurs du territoire (habitants, associations, élus...) de s'exprimer. Tous ces temps de concertation seront relayés par divers affichages (bulletin, site de la mairie, panneaux d'exposition...).

Une exposition évolutive présentant les différentes pièces du PLU sera mise en place pour vous informer des différentes étapes tout au long de la procédure. Vous pourrez retrouver les panneaux devant la mairie.

Par ailleurs, jusqu'à l'arrêt du projet, vous pouvez nous faire part de vos suggestions, observations et interrogations dans le cahier des doléances mis à disposition en mairie, ou par mail à plu@arzal.bzh. N'hésitez pas à vous exprimer !

Présentation de la procédure et des temps de concertation :



Ce planning peut toutefois être modifié selon les temps de validation politique et technique des différents acteurs travaillant sur le dossier.

*Projet d'Aménagement et de Développement Durable
*Orientation d'Aménagement et de Programmation



Exprimez-vous grâce au questionnaire habitant !

Le premier temps de concertation est organisé via un questionnaire qui vous est adressés, Arzalais et Arzalaises. Il est annexé au présent bulletin municipal et est disponible en format papier au sein des principaux équipements communaux (mairie, bibliothèque...). Ce questionnaire a pour objectif de recueillir votre vision du territoire, de mieux comprendre les besoins des habitants actuels et futurs ainsi que les dynamiques communales sur différentes thématiques.

Grâce au partage de votre vision, cela permettra d'enrichir le diagnostic et d'aiguiller les premières réflexions sur le projet d'aménagement de la commune.

Vous pouvez retourner ce questionnaire par mail ou en papier à la mairie.

Nota Bene : Le questionnaire sera anonymisé lors de l'intégration des données au sein des pièces du PLU. Aucun nom ne sera présent. ●

Aménagement foncier

L'enquête publique sur le projet d'aménagement foncier se déroulera du 7 février au 10 mars 2025 en Mairie d'Arzal.

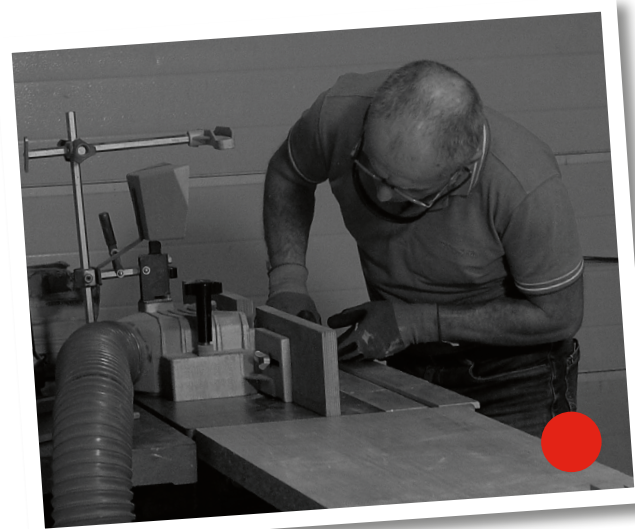
Le Commissaire enquêteur sera présent en Mairie :

- ▶ en février : vendredi 7 de 8h30 à 12h, jeudi 13 de 14h à 17h et vendredi 21 de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.
- ▶ en mars : samedi 1^{er} de 8h30 à 12h et lundi 10 de 8h30 à 12h.

Compostage partagé

Au 1^{er} août a été posé le premier composteur collectif au jardin partagé. Il permet aux personnes qui ne disposent pas d'un composteur individuel d'y venir porter leurs déchets compostables. Des panneaux sont installés pour rappeler les consignes d'utilisation du composteur. En octobre Arc Sud Bretagne a proposé une matinée d'animation avec le thème : « Mon jardin zéro déchet ».

Un deuxième composteur est placé derrière la mairie depuis le 08 novembre. ●



L'artisanat (Céline Maillard)



Les Saints (Marie-Jo Tanguy)



Containers enterrés

Des bacs ordures ménagères enterrés ont été installés rue du Stade.



Effectifs de nos deux écoles

Bonne nouvelle, les effectifs de l'école Saint Charles repartent à la hausse, ceux de l'école du Pigeon Vert sont par contre à la baisse pour la deuxième année consécutive.

Les équipes enseignantes, l'amicale laïque et le SIVU sont mobilisés pour attirer le plus d'inscriptions possible à la rentrée 2025. Au niveau du Morbihan, comme l'an passé, les effectifs sont très majoritairement à la baisse.

Effectifs de l'École publique du Pigeon Vert à la rentrée 2024

COMMUNES DE RÉSIDENCE	ÉLÉMENTAIRE	MATERNELLE	TOTAL
MARZAN	49	35	84
ARZAL	9.5	11.5	21
MUZILLAC		1	2
LE GUERNO	2.5	1.5	4
TOTAL	61	49	110

Effectifs de l'École privée Saint Charles à la rentrée 2024

COMMUNES DE RÉSIDENCE	ÉLÉMENTAIRE	MATERNELLE	TOTAL
MARZAN	16.5	7	23.5
ARZAL	67.5	45	112.5
HERBIGNAC	0.5		0.5
LE TOUR DU PARC		1	1
MUZILLAC	2		2
MONTERBLANC	0.5		0.5
PEAULE	1		1
TOTAL	85	43	141

SIVU Arzal-Marzan

Dans la continuité de l'étude sur la restauration scolaire, le SIVU souhaite passer dès la rentrée 2025 la restauration scolaire en régie municipale. C'est-à-dire que les OGEC n'auront plus à gérer et à payer les factures de restauration. La cantine deviendra municipale avec des agents rémunérés par le SIVU.

C'était une demande des associations de parents d'élèves depuis de nombreuses années, la municipalité d'Arzal considère que c'est son rôle de favoriser au mieux les élèves de ses écoles.

Cela nous permettra également l'ouverture de la restauration scolaire à toutes personnes résidant ou travaillant sur la commune. Notre cantine deviendra un restaurant intergénérationnel public.

Ecole du Pigeon Vert

Dans le cadre de la re-végétalisation des cours d'école, le préfabriqué de l'école du Pigeon Vert a été démonté, un espace enherbé a été créé et nous avons planté 3 platanes muriers.

Cela permettra, dès le printemps prochain, aux élèves d'avoir un espace supplémentaire de récréation végétalisé. ●

La maison des aidants « Le Répit »



Le Répit

La plateforme Le Répit de Vannes a une antenne à Muzillac dans les locaux d'Arc Sud Bretagne. Elle épaula les aidants ayant des personnes proches fragilisées par l'âge ou la maladie.

Le Larousse définit le répit comme « un repos, une interruption dans une occupation absorbante ou contraignante ». Un mot qui fait donc sens pour les proches aidants.

La Maison des Aidants propose des actions pour l'aidant comme pour l'aidé :

- ▶ **Le café Oxygène** permet aux aidants de se rencontrer et d'échanger sur leurs difficultés : le 3^{ème} mercredi du mois à la Résidence Lamennais à Muzillac. C'est un véritable lieu de partage permettant de ne pas se sentir seul face à la situation vécue.
- ▶ **La Halte Répit** accueille les aidés pour soulager l'aidant le mardi de 14h à 18h à la résidence La Marinière à Muzillac (pour la durée souhaitée, 30 min, 1 heure, 2 heures ou plus). Des activités occupationnelles sont proposées à chaque rencontre, dans un esprit convivial, tout en stimulant les seniors accueillis. Ce temps libre accordé à l'aidant lui permet de satisfaire des besoins personnels : faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical, aller chez le coiffeur...

L'accompagnement des personnes malades n'est pas sans impact pour les aidants notamment pour leur santé.

Il faut penser à préserver sa santé, mais aussi son couple, sa famille, ses amis, ses passions... De plus, l'aidant aura plaisir à retrouver son proche après cette parenthèse, partager avec lui autre chose qu'un quotidien régi par la maladie ou le handicap. ●

Contact : Maison des Aidants Le Répit : 02 97 01 38 75

Osez être accompagnés par Le Répit!

- ▶ Vous avez besoin de répit,
- ▶ Vous avez droit au répit,
- ▶ Vous avez des solutions de répit.



Dès la rentrée, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont été invités à désigner le meilleur cliché du concours photo, organisé par la médiathèque. Le CME dispose d'une voix dans le jury final et les enfants ont dû discuter, argumenter pour élire leur meilleur cliché. Ils ont fait preuve de beaucoup de réflexion pertinente. En décembre, ils ont accompagné les membres du CCAS à la distribution des colis de Noël et ont reçu un accueil chaleureux des bénéficiaires. ●



Prix des maisons fleuries

Vendredi 4 octobre, nous avons remis les prix des maisons fleuries à dix-huit participants. Des jardins potagers ont participé à cette manifestation, avec quatre inscrits. C'est pour nous l'occasion de souligner l'importance de ces jardins non seulement pour leur utilité, mais aussi pour la beauté des plantes potagères qui peuvent, avec élégance, être mêlées à des fleurs.



Merci à :

M. Mme Robert, Mme Le Médec, M. Mme Seillier, Mme Moessard, Mme Timmer, M. Guilleux, Mme Morvan, M. André, Mme Dupas, Mme Asselin, Mme Duval, Mme Savy, M. Mme Orgeval, M. Mme Calcina, M. Mme Bourse, M. Le Bot, Mme Jehanno, Mme Monfroy, M. Mme Jarligant, de nous permettre d'admirer leur réalisation et leur travail d'entretien tout au long de l'année. ●



Transmission (Annick Pédron)

Mutuelle communale

Les prochaines permanences programmées par Mutuale, la mutuelle communale proposée par la municipalité, sont les mardis :

14 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai et 10 juin, de 14 h à 16 h à la mairie.

Sur rendez-vous au 06 77 55 89 85 ●

Médiathèque Le Mille Feuilles

Nouvel outil : un portail pour le catalogue en ligne



Depuis le 14 octobre, toutes les personnes possédant une carte d'adhésion permettant d'emprunter des livres à la médiathèque peuvent consulter leur compte depuis chez elles.

Portail : <https://arzal-pom.c3rb.org>

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à venir à la médiathèque pour solliciter notre aide.

Du nouveau en rayon BD adultes, littérature classique, documentaire voyage

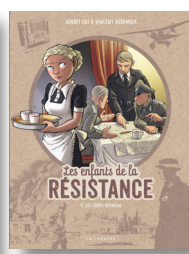
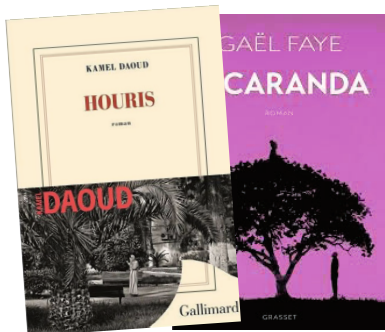
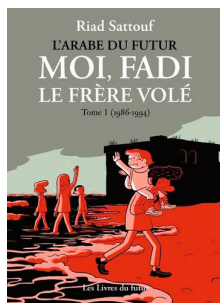
En 2024, la médiathèque s'est attelée à étoffer les rayons de bandes dessinées adultes, littérature classique et documentaire voyage.

Vous pourrez trouver de nouvelles séries BD, dont Saint-Elme, Blast...

Dans le rayon classique, vous aimerez peut-être Anna Karénine de Tolstoï, Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir ou encore Notre-Dame de Paris de Victor Hugo.

Les rayons jeunesse ne sont pas oubliés, les enfants trouveront les séries complètes de Louca, Elles et les séries que nous complétons au fur et à mesure, telles que Mortelle Adèle, La Rose écarlate...

La médiathèque suit l'actualité, vous y trouverez des livres primés.



En 2024, les animations pour le public petit et grand ont rencontré un beau succès.

La médiathèque est un lieu de rencontre et d'échanges, des activités sont proposées pour petits et grands : café livres, tricothé, des ateliers créatifs pour les enfants ou encore La Grande dictée. Les thèmes choisis pour les animations permettent aux habitants de se rencontrer, de s'informer, d'échanger et de rire!

Divers sujets ont été abordés, tels que le jardin, le sport ou le récit de voyage, qui étaient plus légers que le sujet des violences intrafamiliales. Certains ont été plus suivis que d'autres, mais l'intérêt du public présent et heureux du moment passé était un réel succès.



Sous le porche (Philippe Pelicot)



Les enfants ont adoré la petite poule au JO qui va revenir en 2025, cette fois-ci dans les océans avec son ami le poulpe. Le programme des animations commence cette année par Les nuits de la lecture : lecture musicale le vendredi 24 janvier à 18h à la médiathèque par « La Voix est Livre ». Ensuite, en février, nous renouvellerons l'édition "Goûte ma soupe !", où nous goûterons 6 soupes et dégusterons celle de notre cuisinier !

De belles animations vous attendent : escape game, ciné-rencontre avec la réalisatrice de "Une française à Kaboul, l'aventure d'une vie".

Pour ne rien manquer de notre actualité, connectez-vous régulièrement sur le site arzal.bzh ou sur le portail de la médiathèque. Suivez-nous sur FB : Médiathèque d'Arzal. ●

Concours photo

Les gagnants du concours photo

1. David Dufour
2. Gilles Dayot (également vainqueur du coup de cœur du public)
3. Régis Hurez



Le Pigeon Vert

École publique du SIVU des écoles d'Arzal et de Marzan

L'équipe éducative fut ravie de retrouver les enfants pour la rentrée des classes, en septembre.

La répartition des classes pour l'année 2024-2025 est la suivante :

- ▶ Céline LUCAS en TPS-PS-MS et Valérie PREVOST (ATSEM)
- ▶ Julie LE CAM en MS-GS-CP (et Sarah FEVRIER le jeudi) et Magali CAPITAINE (ATSEM)
- ▶ Patricia LE TADIC en CP-CE1
- ▶ Raphaëlle TILLENON en CE2-CM1
- ▶ Lena KERNEUR-AUNEAU en CM1-CM2

L'équipe va continuer cette année, en lien avec le projet pédagogique, à travailler autour du bien-être et du vivre ensemble ainsi que sur le thème des arts avec des temps de rencontres inter-classes.

Les élèves de l'école bénéficient de nombreuses activités :

- ▶ les élèves du CP au CM2 auront 9 séances d'activités aquatiques à la piscine des Métairies (Nivillac) dans l'année. Puis, ce sera au tour des élèves de la Grande Section pour 5 séances en fin d'année ;
- ▶ les élèves du CP au CM2 se rendent au cours de l'année à la médiathèque et à la salle de sport de Marzan ou d'Arzal le mardi après-midi ;
- ▶ les élèves de la GS au CE2 bénéficient de 5 séances d'une heure d'initiation à une pratique sportive avec les intervenants sportifs d'Arc Sud Bretagne. Les CP-CE1-CE2 feront de la course d'orientation et la maternelle de la motricité ;
- ▶ les élèves profitent de la présence d'un intervenant musique à l'école, Maxime LE DU le lundi ;



- ▶ chaque élève assiste dans l'année à un spectacle au Vieux Couvent et au Forum de Nivillac ainsi qu'une séance de cinéma à Questembert.

Voici quelques temps forts à l'école du Pigeon Vert :

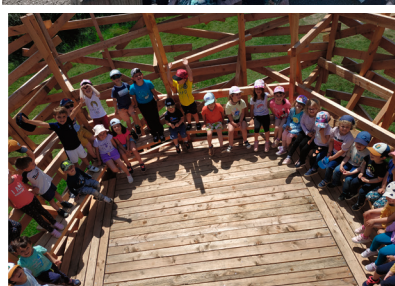
▶ **Sortie scolaire à Saint Dégan en juin dernier**

Les CM1-CM2 ont été initiés à la vannerie, les CE2 et CM1 ont fait un jeu de piste nature et patrimoine dans le village. Les CP-CE1 sont partis sur la piste des korrigans.

Les 3 classes ont fait une visite guidée du village et ont appris à jouer avec des jeux bretons, et les 3 classes ont réussi à passer entre les gouttes pour profiter du site et du pique-nique!



► Sortie scolaire à l'île d'Arz en juin dernier



Vendredi 21 juin, c'était le jour de la sortie de fin d'année pour les élèves de maternelle. Ils ont pris le bus à 9h puis le bateau à 10h30 au port de Vannes direction l'île d'Arz!

Une fois sur l'île, ils ont marché et découvert le travail du japonais Tadashi Kawamata et sa cabane-nid appelée La Falaise, perchée dans un arbre.

Ensuite, ils ont traversé la digue du moulin à marée de Berno pour atteindre la plage et découvrir la seconde construction de Tadashi Kawamata, un immense nid dans lequel ils sont rentrés tous ensemble!

Puis direction le port, il était déjà l'heure de reprendre le bateau puis le bus!

► Matinée des Arts en maternelle en juin dernier

Les élèves ont participé à une matinée des Arts à l'école sur le thème de la mer avec au programme de la sculpture, des mosaïques, de la peinture... avec la participation de parents.

► Olympiades sportives

Les élèves de GS-CP-CE1 ont rencontré en juin dernier les élèves de mêmes niveaux de l'école du Ruisseau Blanc (Férel) à la salle de sport d'Arzal. Un moment convivial avec des épreuves sportives (courses, sauts, lancers...) et un goûter partagé !



► Impulse en CE2-CM1

Le projet de l'année, pour les élèves de CE2-CM1, a été de rencontrer et de travailler avec le groupe Ogma. Accompagnés de notre intervenant Cmr, un travail de création de paroles pour une chanson a été amorcé dès le début d'année. Les artistes sont venus à l'école trois fois. Ils ont joué des morceaux et nous ont présenté leurs instruments : des handpans et une harpe.

Les élèves ont pu réfléchir avec les deux musiciens à des évolutions de leur texte.

Le 2 juillet, dans le cadre du Festival Les Musicales de Redon, les élèves, se sont mis dans la peau des artistes en interprétant en public leur création sur scène dans des conditions professionnelles, après un après-midi de répétition.

Un moment collectif avec les cinq autres écoles participantes a clos ce très beau concert lors d'un chant commun.



Randonnées

Tous les vendredis en septembre et en octobre, les TPS-PS-MS-GS ont randonnée à Marzan, au barrage d'Arzal, au Guerno et à Noyal Muzillac.

Voile

Les élèves de CM1-CM2 ont pu pratiquer la voile au centre nautique de La Roche Bernard. Ils ont bénéficié de 3 heures en septembre. ●



Date à noter!

Les Portes Ouvertes de l'école auront lieu le samedi 8 mars 2025

L'école possède un blog régulièrement mis à jour, n'hésitez à le visiter pour suivre notre actualité!
<https://pigeonvertma.toutemonecole.fr/>

Et pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM par téléphone au :

02 97 42 94 79

ou par mail : ec.0560600y@ac-rennes.fr



École Saint Charles

École privée

Lors de cette rentrée 2024-2025, l'école compte 141 élèves, ce qui représente 97 familles, répartis en 6 classes

Voici l'équipe enseignante qui les a accueillis à la rentrée :

- ▶ Direction : Élodie RUAUD
- ▶ TPS-PS-MS : Hervé SCHMITT
- ▶ MS-GS : Myriam CHAUVEL et Jérémie BRIEUX (le vendredi)
- ▶ CP-CE1 : Céline SERTHELON
- ▶ CE1-CE2 : Marina DAVID et Laurine PERRAIS (Etudiante en Master 2)
- ▶ CE2-CM1 : Victoire DENIGOT
- ▶ CM1-CM2 : Suzie LEBASTARD
- ▶ Enseignante spécialisée : Véronique TUFFIGO

Pour l'aider à accomplir son travail, l'équipe enseignante peut toujours compter sur l'aide de :

- ▶ Sophie PREVOST et Emmanuella VALLEE : ASEM
- ▶ Océane TERRIEN : ASEM en contrat d'apprentissage pendant 2 ans
- ▶ Carine LE GARNEC : AESH
- ▶ Martine LE CAM : employée de restauration
- ▶ Joëlle VAILLAND : employée de service et de surveillance à la cantine



L'école fonctionne également grâce à l'investissement et à la motivation des 3 associations de parents bénévoles : l'AEP (gestion des bâtiments), l'APEL (organisation des manifestations festives) et l'OGEC (gestion financière).

Au pot de rentrée qui a eu lieu le **vendredi 13 septembre à 18h30**, ces associations ont eu l'occasion de présenter leurs membres et leurs actions



et de passer un moment convivial avec l'équipe éducative et les familles.

▶ Pour cette année scolaire 2024-2025, l'équipe enseignante a choisi comme projet d'année « Le tour du monde en 140 jours ». En voici les principales activités :

- ▶ Découvrir un nouveau continent, par période, dans chaque classe : coutumes, danses, chants, littérature, alimentation, habitats, environnement...
- ▶ Réaliser des exposés, des productions artistiques, des recettes...
- ▶ Créer et s'approprier un répertoire des chants des musiques du monde, avec la précieuse aide de Lou, notre nouvelle intervenante en musique.
- ▶ Présenter tout ce travail aux familles lors d'une exposition musicale le vendredi 9 mai 2025, à partir de 17h.

Voici quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis la rentrée :

▶ Lundi 2 septembre Rentrée des classes :

L'équipe éducative était ravie de retrouver ses élèves et leurs familles après cette pause estivale. Chacun a pu faire connaissance avec son enseignant, découvrir sa nouvelle classe et rencontrer ses camarades.

▶ Mardi 3 septembre Bénédition des cartables :

En fin de matinée, le nouveau prêtre, le Père Xavier, est venu à la rencontre des élèves et a béni leur classe et leur cartable, pour leur donner la force de bien travailler tout au long de cette année scolaire. Il était accompagné de Gina, animatrice en catéchèse, et de quelques paroissiens d'Arzal.

▶ Vendredi 20 septembre Rentrée UGSEL

Dans le prolongement du projet autour des JO et pour notre rentrée avec l'UGSEL, tous les élèves de l'école ont participé au jeu collectif « Coach ta forme », le vendredi 20 septembre.





Tous les enfants étaient mélangés, de la TPS au CM2, afin de favoriser la coopération et la transmission.

Le jeu consistait à enchaîner des mouvements en équipe et dans la bonne humeur : toucher le sol sur un pied, le flamant rose, les cercles en folie, le hula hoop et autres squats sautés sont des exemples d'actions que vous pouvez reprendre à la maison et en musique!

► **Mardi 15 octobre** **Retrouvailles**

A chaque fin de période, un temps de « retrouvailles » entre les 6 classes est organisé.



C'est l'occasion de présenter une activité que les élèves ont vécue et aimée en classe et qu'ils souhaitent partager avec leurs camarades : lire une histoire, chanter, faire un exposé, donner des conseils, montrer des photos, partager une recette... Ce moment a été très apprécié, aussi bien par les petits que par les grands!

► **Activités physiques et sportives :**

Comme tous les ans, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise



et finance un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses.

Cette année, toutes les classes ont choisi de s'initier à la course d'orientation, grâce à l'intervention de Delphine CHEVAL, éducatrice sportive.

Lors de ce premier trimestre, les élèves des classes de CP, de CE1/CE2, de CE2/CM1 et de CM1/CM2 se sont également rendus à la piscine des Métairies, à NIVILLAC, pour 9 séances.

Et les CM1/CM2 ont pratiqué la voile à la Roche Bernard.

► **Mardi 17 décembre**, chaque classe s'est rendue à l'église, à tour de rôle, pour admirer la crèche réalisée par les paroissiens et pour vivre un temps de prière et de partage.

► **Jeudi 19 décembre**, tous les élèves ont assisté à un spectacle, financé par l'APEL. « Le Noël imaginaire de Léa » du Studio Caverio Delattre, qui a été très apprécié par les petits comme par les grands.



► **Vendredi 20 décembre**, en fin de matinée, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants. Il a même apporté des cadeaux : un livre et des friandises pour chaque élève, grâce à la subvention versée par la mairie et par l'APEL. Les élèves étaient ravis!

Les élèves du CP au CM2 ont également préparé des cartes de vœux ou des dessins pour les personnes âgées de la commune. La municipalité a proposé de glisser ces petites cartes réalisées par les élèves dans des colis qui leur seront apportés à domicile.

Belle idée pour égayer le quotidien de nos aînés ! ●



Temps d'accueil pour les inscriptions, le vendredi 14 mars de 17 h à 19 h.

Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la cheffe d'établissement, au 02 97 45 02 38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh



Dossier — Vers une régie alimentaire à Arzal

Fin 2023, la commune a achevé une étude sur le système de restauration de ses deux établissements scolaires, l'école du Pigeon Vert et l'école Saint Charles. Les communes de Billiers et Marzan se sont jointes à l'étude avec leurs écoles respectives. L'objectif poursuivi est d'améliorer la qualité et le service des repas servis aux enfants scolarisés dans leurs écoles élémentaires.



L'ambition des élus vise à :

- ▶ Proposer aux enfants des menus de qualité sains et goûteux,
- ▶ Dépasser les enjeux de la loi EGalim (lire l'encadré ci-contre),
- ▶ Travailler avec les producteurs locaux,
- ▶ Accompagner le développement de productions agricoles complémentaires sur son territoire (maraîchage...),
- ▶ Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- ▶ Réfléchir à un modèle économique (investissement et fonctionnement) viable pour la fabrication des repas,
- ▶ Etudier les modes de gestion (conçue ou régie),
- ▶ Envisager des mutualisations possibles (autres collectivités, écoles privées ...),
- ▶ Chiffrer le coût des repas pour la collectivité et les parents.

Dans un premier temps, plusieurs diagnostics ont été réalisés sur le système de restauration actuel, sur le potentiel d'approvisionnement local en denrées alimentaires. Le périmètre de l'étude concerne l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées des communes d'Arzal, Marzan et Billiers (450 repas/jour). Si le fonctionnement de la restauration scolaire pour chacune de ces écoles est plus ou moins similaire, celles-ci ont en commun de réfléchir à un autre mode de préparation des repas et de vouloir soutenir une agriculture durable et diversifiée sur son territoire.

La loi EGalim

La Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, a été promulguée le 1^{er} novembre 2018. Cette loi est issue des États généraux de l'alimentation (EGalim), engagement du Président de la République, qui se sont déroulés en 2017. Ateliers nationaux, régionaux et locaux, consultation publique, ont offert un temps de réflexion partagée et de construction collective de solutions nouvelles.

La loi EGalim poursuit cinq objectifs :

- ▶ Rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail,
- ▶ Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires,
- ▶ Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous,
- ▶ Renforcer les engagements sur le bien-être animal,
- ▶ Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.

Cinq grandes mesures pour la restauration collective :

- ▶ Approvisionnement plus durable et de qualité,
- ▶ Actions visant à réduire le gaspillage alimentaire,

- ▶ Diversifier les sources de protéines,
- ▶ Fin de l'utilisation des contenants et ustensiles en plastique,
- ▶ Information des convives.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la loi interdit certains ustensiles plastiques à usage unique comme les pailles, les touillettes, les assiettes par exemple.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio.

Et lorsque l'on parle de produits durables et de qualité, il s'agit entre autres de produits bénéficiant :

- ▶ de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) et l'agriculture biologique,
- ▶ de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, produits fermiers,
- ▶ de l'écolabel Pêche durable pour les produits issus de la pêche maritime.



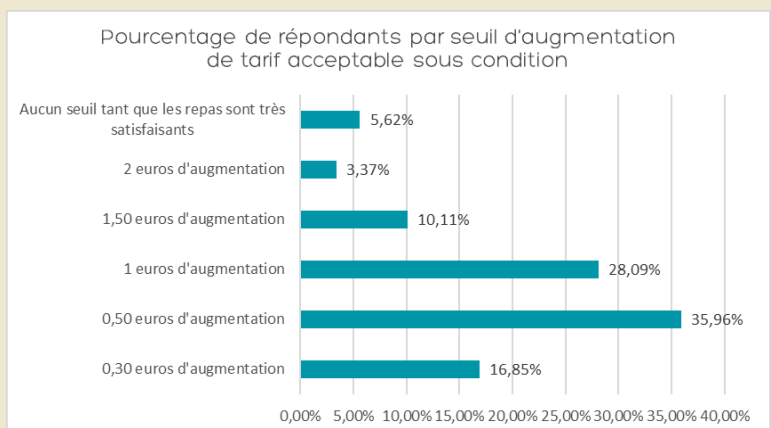
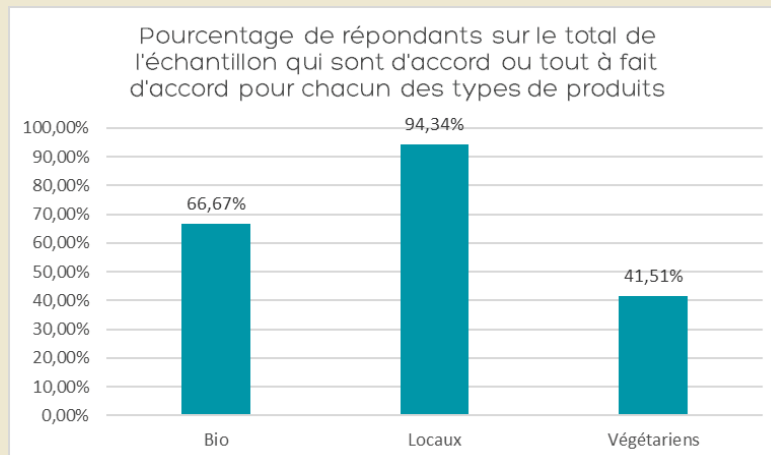
La restauration actuelle par commune

Commune	Ecole	Statut	Nombre repas / jour (2023)	Prestataire	Liaison	Tarif familles € (2023)
Arzal	Saint Charles	Privé	100	Restoria	Froide	3,7
Billiers	Théodore Monod	Public	60	Restoria	Froide	3,16
Arzal-Marzan	Le Pigeon Vert	Public	120	Restoria	Froide	3,8
Marzan	St Gildas	Privé	110	Restoria	Froide	3,5

Enquête auprès des familles

Une enquête par voie de questionnaire a été réalisée auprès des familles. 159 réponses ont été traitées au total, représentant 228 enfants soit 57 % environ des enfants mangeant à la cantine scolaire. Un large plébiscite s'est dégagé en faveur des produits locaux dans les assiettes. Si l'accès aux produits bio recueille moins de consensus, il est surtout marqué par un nombre élevé de neutralité vis-à-vis de cette proposition. L'accès aux produits végétariens est, quant à lui, beaucoup moins plébiscité avec 29 répondants, soit 18%, qui ne souhaitent pas que leurs enfants aient accès à ce type de produits. Les pistes d'amélioration privilégiées sont ensuite une amélioration du confort des repas, de la sensibilisation et de l'éducation.

Les familles ont été questionnées sur le consentement à une augmentation du prix du repas. Au global, 57,8% des répondants déclarent pouvoir accepter une augmentation de tarif comprise entre 0,5€ et 1€ sous condition d'amélioration de la qualité.





Dossier — Vers une régie alimentaire à Arzal

Gaspillage alimentaire

Des pesées en mai 2023, réalisées sur 4 jours, dans les écoles de Billiers et du Pigeon Vert ont fourni un état des lieux du gaspillage. C'est une photographie qui permet d'extraire les ordres de grandeur qui permettent de questionner les pratiques.

Avec ces résultats, nous notons que sur ces 4 jours, le gaspillage alimentaire est relativement bien maîtrisé pour un restaurant (18% en moyenne), et est important pour l'autre (30% en moyenne).

Pour les entrées, plats et accompagnements, la part de produits préparés non servis (restés en cuisine) est aussi importante que celle des restes dans les assiettes, voire plus importante (40/60). Parmi les raisons du gaspillage : un nombre

de convives inférieur aux inscrits ou certains repas proposés.

Parmi les pistes d'amélioration discutées, citons :

- ▶ baisser de 15 à 30% les parts des entrées et plats principaux commandés ;
- ▶ passer de 5 à 4 composants ;
- ▶ mettre en place des animations d'éducation au goût ;
- ▶ former les agents ;
- ▶ bien conserver les fruits entiers, fromages et desserts en pot individuel pour les goûters ou autres repas.

Potentiel d'approvisionnement local

La commune dispose de 18 hectares de terres agricoles qu'elle a mis à disposition gratuitement de plusieurs agriculteurs arzalais. Elle avait souhaité étudier leur potentiel agronomique en vue de produire les denrées nécessaires à un approvisionnement local. Si un potentiel a été confirmé de ce point de vue, ce n'est qu'après une réunion avec des producteurs que les options se sont précisées. Ayant invités tous les producteurs de la commune et des communes environnantes, les élus ont constaté le grand intérêt et la disponibilité de nombreux producteurs du territoire d'Arc Sud Bretagne du Sud Vilaine à pouvoir fournir l'approvisionnement pour les quatre écoles, le tout sans mobiliser les terres de la commune.



PROCHAINS PAS ...

- Bon démarrage - Travail important avec les enfants & les parents - PÉDAGOGIE - Ouvrir les femmes - Éduquer les parents
- Projet lancé mais long - En attendant faut nourrir les gens
- On revient aux fondamentaux : faire la cuisine sur place -
- Beau projet - il faut la conviction des élus - être tenace -
- Prochaine étape : nous donner le CAP nous producteurs -
- On est prêts / on attend
- lieu avec plus d'autres communes qui ont les mêmes souhaits - les volumes sont là - ++ LE PLUS IMPORTANT : la logistique -
- la cuisine doit être dédiée à la restauration collective & pas louée avec à d'autres activités -
- Peu impate le lieu
- Etude du coût importante
- Rassurer sur l'approvisionnement -



Une cuisine centrale pour préparer les produits locaux



L'étude a aussi évalué l'option d'une nouvelle cuisine centrale pour préparer 450 repas / jour en liaison chaude, avec 4 composants par repas. La construction du bâtiment serait contrainte par les données urbanistiques de la parcelle, et non l'inverse, avec une localisation à privilégier dans un parc d'activité économique.

Dans tous les cas, il s'agirait de la dernière étape de la trajectoire du projet. Au préalable, en effet, les premiers jalons

proposés sont : un service public de restauration collective (en cours de préparation pour la rentrée 2025) pour tous les enfants scolarisés dans les établissements publics et privés d'Arzal et Marzan, un élargissement à l'école de Billiers.

Coûts de fonctionnement

De nombreux exemples sur le territoire ont démontré qu'il était possible de maintenir le coût du repas inchangé tout en améliorant la qualité des produits. En effet, si la facture d'achat des denrées alimentaires augmente avec une part de produits locaux, bio et durables plus importante dans les assiettes, les retours d'expériences d'autres communes montre que la facture globale diminue avec la réduction du gaspillage alimentaire. Les centimes récupérés dans la poubelle payent ainsi ce surcoût.

	Coût / repas Egalim	Coût / repas Bio
Denrées alimentaires	1,90	2,50
Frais de personnel	1,98	1,98
Charges externes	1,51	1,51
Amortissement (HT)	0,72	0,72
Total	6,11	6,71



Cofinancé par :

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Vœux du Président

Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne est en charge des grandes orientations en matière d'aménagement pour le territoire des douze communes qui la composent. A ce titre, elle est en train de finaliser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en se donnant principalement trois ambitions : environnementale, sociale et économique.

Concrètement, il s'agit d'apporter des réponses globales au manque criant de logements, en particulier avec la nouvelle limitation de consommation foncière (Zéro Artificialisation Nette - ZAN); ou bien de répartir les futures zones d'activité sur tout le territoire en fonction des superficies nécessaires et du type d'activité (artisanat...); ou bien encore la protection de l'environnement, par exemple : la préservation de la ressource en eau (récupération et réutilisation des eaux de pluie, gestion et infiltration à la parcelle...), l'anticipation du recul du trait de côte, la préservation des continuités écologiques et de la nature en ville.

Toutes ces questions sont liées afin de préserver un cadre de vie global de qualité et l'attractivité de notre territoire. Car notre objectif est de maintenir le rythme d'accueil de la population dans les années à venir.

En plus des réunions publiques, nous mettons en ligne sur notre site Internet les documents au fur et à mesure de leur avancée.

Dans le cadre national, la Communauté de Communes a également l'ambition de devenir un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) à l'horizon 2050. Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), Arc Sud Bretagne s'est dotée d'une stratégie en matière d'énergies renouvelables devant permettre au territoire de réduire sa consommation énergétique de 60%, de produire 5 fois plus d'énergie et de réduire ses émissions en gaz à effet de serre de 40%.

Il s'agit par exemple d'identifier des zones réservées au développement solaire photovoltaïque car nos besoins en électricité augmentent dans tous les secteurs (résidentiel, tertiaire...). L'objectif est de se doter d'une stratégie ambitieuse et réaliste en impliquant les collectivités, mais aussi tous les acteurs du territoire. Par exemple, Arc Sud Bretagne s'est récemment dotée de panneaux photovoltaïques à son siège de Muzillac, d'ombrières pour son centre technique à Nivillac,...

Si vous suivez l'actualité nationale, vous savez que le contexte budgétaire est particulièrement tendu et qu'il est demandé aux collectivités territoriales de faire d'importants efforts financiers. Comprendre : leurs ressources vont être nettement



diminuées. A Arc Sud Bretagne, nous sommes déjà très vigilants à maîtriser nos dépenses (coût des énergies, fonctionnement...) afin de préserver nos capacités d'investissement (rénovations thermiques des bâtiments, mobilités douces entre les polarités et les secteurs d'emplois et de services, développement des énergies renouvelables...). Malgré ces nouvelles contraintes, nous essayerons de maintenir le plus possible de services aux habitants.

Pour conclure, et afin de communiquer le mieux possible sur nos actions en faveur des habitants, nous tentons d'être actifs sur les réseaux sociaux comme Facebook et LinkedIn. Alors n'hésitez pas à nous y rejoindre.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus et agents de la Communauté de Communes, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2025.

Le Président de la Communauté de Communes
Arc Sud Bretagne

Bruno LE BORGNE

Retour des services à Nivillac en Mars 2025

Le service déchets vous accueillera de nouveau à Nivillac à partir du 4 mars prochain. Le centre technique communautaire abritera également l'ensemble du pôle Environnement et du pôle Technique d'Arc Sud Bretagne dans ces nouveaux locaux, refaits à neuf pour être plus fonctionnels.



Le compostage, un geste de tri bien installé sur le territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément aux obligations réglementaires, le tri à la source des biodéchets a été mis en place sur le territoire d'Arc Sud Bretagne. Toutes les communes sont aujourd'hui équipées de sites de compostage partagé, à destination des usagers n'ayant pas de jardin ou d'endroit leur permettant d'installer un composteur individuel.

Les sites de compostage partagé permettent de venir déposer les déchets alimentaires en suivant les consignes de tri. Ils sont composés de 3 bacs : un pour déposer ses déchets de cuisine, un pour le stock de broyat (à ajouter aux déchets à chaque apport) et un bac fermé, où le compost entre en maturation.

Si vous souhaitez vous investir dans la démarche du tri, vous pouvez devenir référent de site collectif. Les référents sont des personnes volontaires, qui assurent la transmission d'informations et de consignes auprès des usagers sur un site de compostage partagé. Ils participent activement à la

dynamique et au suivi du site, et veillent à son bon fonctionnement en lien étroit avec le guide composteur de la collectivité.

Rappel : les usagers peuvent venir retirer un bioseau auprès du service déchets, ou contacter le guide composteur d'Arc Sud Bretagne pour obtenir des informations sur les sites et sur le compostage.

Service Déchets Arc Sud Bretagne au **02 99 91 40 90** ou environnement@arcsudbretagne.fr

Petite enfance

Lieu d'Accueil Enfants Parents « La p'tite pause » (LAEP)

Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents d'enfants de moins de 4 ans, le Lieu d'Accueil Enfants Parents « La P'tite Pause » est ouvert le vendredi matin entre 9h15 et 11h15 (hors vacances scolaires), dans les locaux de l'accueil de loisirs communautaire, avenue du parc à Muzillac.

Chaque famille arrive et repart quand elle le souhaite (pas d'inscription). Un espace de jeux variés permet à l'enfant d'explorer librement, sécurisé par son parent. Le parent bénéficie d'une « p'tite pause » conviviale d'échanges et de partage. Le lieu est bien apprécié des familles qui le fréquentent. Informations : **02 97 48 68 31**, laep@muzillac.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Après une fin d'année achevée en beauté avec le concert de Noël avec la compagnie L'œuf et la poule, au programme pour 2025 :

Pour les familles

Informations sur les modes d'accueil, le statut d'employeur, les relations (parent-enfant, employeur-salariée) par téléphone, courriel ou rendez-vous.



Matinées motricité parents-enfants ponctuelles le samedi : pour recevoir les dates, inscription à la newsletter sur le site de Muzillac (rubrique Enfance Jeunesse, service Relais Petite Enfance)

Pour les assistantes maternelles

▶ Matinées du Relais : temps d'éveil pour les tout-petits, temps d'échanges pour les professionnelles, des temps festifs ponctuels

▶ Prêts de divers jeux, matériels, livres à domicile

▶ Soirées sophrologie et/ou analyse de pratiques avec des intervenantes

▶ Formations continues en semaine à Muzillac demandées : « Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme », « Eveil musical et artistique », « Sauveteur Secouriste du Travail ». Informations : **02 97 48 68 31**, relais@muzillac.fr





Arc Sud Bretagne lance un programme de covoiturage avec Blablacar Daily

Depuis le 1^{er} octobre, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets domicile-travail avec l'application BlaBlaCar Daily.



Arc Sud Bretagne a décidé d'expérimenter sur une année cette plateforme de covoiturage dans l'optique de modifier les habitudes de déplacement, de développer de nouvelles pratiques dans les trajets du quotidien domicile-travail et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent au minimum 1,5 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

► Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur. Le conducteur reçoit une compensation de 1,5€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien d'Arc Sud Bretagne

100€ de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur une plateforme de covoiturage. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100€ directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant. ●

Comment ça fonctionne ?

- Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
- L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires.

Les Services de proximité de France services et de l'espace numérique d'Arc Sud Bretagne

Ouvert depuis le 8 novembre 2022, l'accueil mutualisé de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, de France Services et des différentes permanences connaît un grand succès et une fréquentation en hausse constante.

L'espace France Services propose une aide, une écoute et un accompagnement dans les démarches administratives en lien avec 8 opérateurs, lors de rendez-vous individuels. Par ailleurs, l'Espace Public Numérique, ouvert à tous, a vocation à lutter contre la fracture numérique et faire découvrir, au travers d'accompagnement et d'ateliers organisés tout au long de l'année, la culture digitale. Les usagers ont à disposi-

tion 5 postes informatiques connectés, et peuvent également apporter leur propre ordinateur portable. Un animateur numérique est présent pour les guider et les conseiller dans la prise en main et l'utilisation des outils numériques, et les informer sur les usages du numérique, favorisant ainsi leur autonomie.

Informations auprès d'Arc Sud Bretagne : **02 97 41 46 26**

Programme de prévention annuel pour les seniors



Pour les seniors du territoire, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne renouvelle le programme « Comment bien vieillir ? ». Financées par la Conférence des financeurs, avec le soutien de l'association Pour Bien Vieillir Bretagne et du Département du Morbihan, plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année. Elles sont spécifiquement conçues pour les seniors de plus de 60 ans.

Un atelier de prévention, ça consiste en quoi ? Être bien dans sa tête, dans son corps, chez soi, avec les autres, dans sa commune... En groupe avec un animateur... Et en plus, ça se passe près de chez vous et c'est GRATUIT !

- Retrouvez le programme sur le site de la Communauté de Communes et dans vos mairies en tapant : « arc sud + bien vieillir + programme » sur votre moteur de recherche.

Office de Tourisme Damgan / La Roche-Bernard Tourisme



L'Office de Tourisme travaille à la mise à jour de sa collection d'éditions touristiques. Le Magazine 2025 comprendra de nouvelles interviews d'acteurs locaux, ainsi que des idées de découverte autour de la voie vélo régionale 42. Les guides Loisirs & Gourmand et Commerces & Services sont également en préparation. Nos éditions seront disponibles gratuitement ce 1^{er} trimestre 2025 dans nos 3 bureaux de Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard.

Vous n'avez pas lu le magazine 2024, ou consulté nos guides pratiques? Il est encore possible de les feuilleter et/ou de les télécharger sur notre site internet :

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

Idées cadeaux



Retrouvez à la boutique de l'Office de Tourisme **des créations uniques, cadeaux gourmands ou beauté 100% locaux** :

- ▶ Les savons aux huiles végétales et bio d'Ago Cosmétiques à Ambon ;
- ▶ Le miel marin de Gwenan Mor Braz des bords de la rivière de Pénerf ;
- ▶ Les tisanes aux plantes d'Ar Tizan à Muzillac ;
- ▶ La crème choco-châtaigne de la ferme des Ecureuils à Nivillac ;
- ▶ Tabliers, torchons, paniers en tissu estampillés Damgan, Billiers ou La Roche-Bernard.

L'Office a également collaboré avec l'illustrateur damganais Jean-Jacques Gaudichon, alias Degas't sur une gamme exclusive d'affiches et mini-tableaux représentant des lieux phares du secteur.

Pour les enfants, retrouvez une offre de jeux, puzzles et livres sur la thématique Bretagne.

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Visites guidées – Offres petits groupes

Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis... Notre animatrice de patrimoine Cécile Cauchy vous propose des visites et circuits patrimoine ludiques spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

Cécile CAUCHY **02 97 41 11 32**

patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com



Un site internet à votre service

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Retrouvez l'agenda des manifestations et sorties nature locales, les horaires des marées, les webcams installées sur la grande plage et le port de Pénerf à Damgan, La Roche-Bernard et le Barrage d'Arzal...

Découvrez les pépites locales

Abonnez-vous à la newsletter de l'Office et recevez des idées de découvertes nature, gourmandes, artisanales au plus près de chez vous.

Suivez l'Office sur les réseaux sociaux

Vous aussi, partagez vos plus belles photos, faites part de vos expériences sur le territoire avec le #etonnanterespiration. ●



Les poupées (Ghislaine Tobie)



Infos pratiques

Communication

La mairie vous invite sur Instagram :
Mairie d'Arzal.
Suivez l'actualité d'Arzal sur les différents canaux
de communication de la commune :

 **Facebook** : Mairie d'Arzal

 **CityAll** : application à télécharger sur votre portable
C'est très simple, il vous suffit de télécharger l'application
CityAll sur App Store ou Google Play.

Le panneau d'informations dans le bourg vous donne les
rendez-vous à ne pas manquer.



Cueillette des pommes (Christiane Bascou)

Breizh Bocage

Depuis 2019, l'Unité de Gestion Vilaine en Aval d'Eaux et Vilaine porte le programme Breizh Bocage sur le territoire situé à l'aval de la Vilaine. Sur la base du volontariat, cette démarche a pour objectif de reconstituer le maillage bocager du territoire.

Les bénéfices apportés par les haies bocagères sont multiples :

- ▶ Epuración de l'eau,
- ▶ Frein à l'érosion des sols,
- ▶ Abri pour les troupeaux par temps chaud,
- ▶ Protection des cultures contre le vent,
- ▶ Captation du carbone responsable du réchauffement climatique,
- ▶ Voie de circulation des espèces.

Ce programme comprend :

- ▶ La création de talus réalisés à la charrue forestière ou à la pelle mécanique,
- ▶ Les plantations de haies bocagères à plat ou sur talus, composées d'essences locales (chêne, châtaigner, merisier, noisetier, aubépine,...),
- ▶ La fourniture et la mise en place du paillage copeaux de bois et de gaines de protection.

Sur le territoire de l'UGVA, le travail du sol en préalable des plantations à plat et l'entretien des futures haies restent à la charge du bénéficiaire.



Breizh Bocage s'adresse principalement aux exploitants agricoles, aux collectivités territoriales et aux propriétaires fonciers désireux de faire des aménagements bocagers supérieurs à 150 mètres de longueur sur le parcellaire agricole. L'opération est financée à 100% sous la maîtrise d'ouvrage d'Eaux et Vilaine. Les financeurs sont la Région Bretagne, les fonds européens (FEADER), l'agence de l'eau Loire-Atlantique, les Conseils départementaux 56 et 35, Eaux et Vilaine via Redon Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Entretien des haies



Respectons nos voisins et le domaine public en appliquant quelques règles de bonne conduite.

Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public. Les arbres seront élagués de leurs branches pouvant présenter un danger pour les piétons,

la circulation automobile et des bus, les réseaux aériens et susceptibles de gêner l'écoulement des eaux.

Une haie débordante peut empêcher le passage d'un piéton ou d'une poussette sur un trottoir ou un passage piétonnier, et donc, les mettre en danger! Veillez à ce que rien ne dépasse sur la rue. La responsabilité du propriétaire peut être engagée si un accident survenait.

La municipalité invite donc ses habitants à entretenir régulièrement leurs haies afin de préserver le patrimoine végétal, de garantir la sécurité de tous et de conserver une qualité de vie.



Chenilles processionnaires



Du printemps, jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du chêne et du pin.

Les chenilles processionnaires du chêne se manifestent presque partout en France. Pondus en fin d'été, les œufs éclosent généralement en avril. Vivant en colonies, le jour, les chenilles séjournent dans des nids soyeux qui grossissent avec l'âge et le nombre des chenilles. Ces nids sont plaqués sur le tronc ou sous les branches des chênes. Elles sortent en fin de journée, en procession, pour se nourrir des feuilles du chêne.

Les chenilles processionnaires du pin construisent des nids en forme de fuseaux blancs. Dès le mois de mars, les chenilles qui ont hiberné dans les nids descendent de l'arbre en procession pour s'enfuir dans le sol en attendant de se transformer en papillon.

La processionnaire du chêne ne se déplace au sol qu'accidentellement puisqu'elle s'alimente et se nymphose (transformation de larve en chenille) sur l'arbre.

Par comparaison, on peut trouver la chenille processionnaire du pin au sol, qui, elle au contraire, descend en procession en mars pour se nymphoser dans le sol.

Mais elles ne sont pas uniquement nuisibles pour la forêt! Elles possèdent des poils urticants microscopiques très allergènes qui peuvent provoquer de violentes réactions chez l'homme, mais aussi chez les animaux domestiques. Ces poils sont présents dans les nids d'hiver construits dans les arbres. C'est en avril/mai que les risques sanitaires sont les plus importants, quand les chenilles descendent des arbres et partent en procession sur le sol.

Deux campagnes sont organisées chaque année :

- ▶ En avril, contre la processionnaire du chêne,
- ▶ En septembre, contre la processionnaire du pin.

Lorsqu'une campagne débute, la municipalité demande à toute personne voyant ces chenilles de s'inscrire en mairie. Nous comptons sur vous pour empêcher la prolifération de ces chenilles !

Les poils urticants peuvent être à l'origine :

- ▶ Irritation des voies respiratoires,
- ▶ Eruptions avec démangeaisons,
- ▶ Conjonctivites,
- ▶ Inflammation des muqueuses (langue des animaux).

Pour se protéger :

- ▶ N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés.
- ▶ A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- ▶ Évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de promenade.
- ▶ Gardez les animaux domestiques éloignés.



En attendant (Régis Hurez)

Du civisme

La municipalité a fait le choix de ne pas installer de poubelles dans les lieux publics de la commune. Lorsqu'il y avait des poubelles dans les espaces fréquentés, comme le city stade, les aires de pique-nique ou encore les aires de jeu, il avait été remarqué que de nombreux déchets jonchaient le sol. Par conséquent, chacun doit faire un effort de civisme et repartir avec ses déchets.



Alliance des associations d'Arzal

Festiv'Arz 2024, 24^e édition, un succès!



Cette année a été une fois de plus au top!

Mais cependant un peu moins que 2023. A l'heure où cet article est écrit, le bilan n'est pas tout à fait terminé. Mais les espoirs restent positifs.

Quelle réussite le 15 août 2024 sur le site du Village Vacances au Barrage ! Notre fête des traditions

bretonnes a connu un franc succès. La météo nous a accordé sa grâce le temps de cette journée du 15 août. Les visiteurs ont été nombreux et ravis des animations, des concerts, de l'ambiance festive, et des 350 bénévoles efficaces. La diversité des jeux et concerts a été appréciée de tous. Beau succès aussi dans la variété des spectacles et de l'animation : danses, bagads, fanfare, initiation ludique à la danse bretonne, fest noz et pour terminer la journée un feu d'artifice exceptionnel. Une animation qui a répondu aux attentes de toutes les tranches d'âge.

Bien sûr, il est encore possible d'améliorer l'organisation. Le bureau et l'ensemble des responsables de stands réfléchissent à trouver des solutions pour les prochaines années. Mais la principale préoccupation pour cette amélioration est de trouver encore plus de bénévoles... Avis donc aux amateurs!

En 2025, Festiv'Arz aura 25 ans. Le bureau de l'Alliance veut marquer un grand coup. Le dernier conseil d'administration a validé la proposition du bureau en voulant réaliser un Festiv'Arz sur deux jours, le 14 en soirée et le 15 août en journée.



Les artistes (Isabelle Moreau)

La commission animation a déjà fait des approches auprès de certains groupes de grande qualité. La musique bretonne pourrait s'élargir encore plus cette année. Mais cela reste pour l'heure un secret, les devis sont en cours de validation.

Assemblée générale de l'Alliance le 16 janvier 2025 à 19h

Elle aura lieu au Complexe Michel Le Chesne et sera suivie de la traditionnelle galette des rois.

Ordre du jour : bilan moral et financier de l'année 2024, renouvellement de membres du bureau, questions diverses. Vous êtes tous cordialement invités!

À ce jour, l'Alliance regroupe 20 associations, organise Festiv'Arz et redistribue les bénéfices à chaque association participante.

Rappel :

Vous pouvez

- ▶ louer de la vaisselle Tél. : **06 18 27 37 22**,
- ▶ louer du matériel Tél. : **06 77 61 99 60**,
- ▶ vous proposer comme nouveau bénévole Tél. : **07 82 70 75 08** ou mail : alliancearzal@sfr.fr
- ▶ consulter la page [Facebook](#) Festiv'Arz!

Venez nombreux les 14 et 15 Août 2025. ●





Association Cherry dance

L'association Cherry dance propose des cours de K-pop dance aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes.



La K-pop dance est un style de danse provenant de la Corée du sud.

C'est un mélange de danse de rue et de hip-hop qui englobe la danse, l'expression scénique, les postures, le chant et utilise tous genres de musiques coréennes allant des ballades au rap en passant par le rock et la pop.

Cette année, c'est avec une grande joie que nous comptons 20 adhérents licenciés dont un groupe adulte.

Célia, notre professeure de K-pop a gagné le 1^{er} prix au concours de K-pop dance à la Japan pop show à Saint- Malo le 12 août 2023. Elle assure l'encadrement des cours au 7, rue du stade, ancienne école, salle 2.

Le mardi :

- ▶ De 18h30 à 19h pour les collégiens groupe 1

Le mercredi :

- ▶ De 10h30 à 12h pour les primaires
- ▶ De 18h30 à 19h pour les collégiens groupe 1
- ▶ De 19h30 à 20h30 pour les collégiens groupe 2

- ▶ De 20h30 à 21h30 pour les adultes

Le samedi :

- ▶ De 10h30 à 12h pour les lycéens

Nous proposons des sorties culturelles à nos adhérents sur le thème de l'Asie dont des randos à Rennes avec la visite d'une boutique de K-pop et une dégustation dans un restaurant coréen.

Le repas de fin d'année pour les adhérents et parents aura lieu le 28 juin 2025.

Pendant les vacances scolaires, les ateliers sont prévus de 10h30 à 12h sur réservation aux dates suivantes :

- ▶ vacances d'hiver mercredi 12 et 19 février 2025
- ▶ vacances de pâques mercredi 16 et 19 avril 2025
- ▶ vacances d'été mercredi 16 juillet et 20 août 2025

TARIF : 10 € l'atelier

Nous remercions le public d'être venu nous voir en juin lors de notre spectacle « Un Nuage qui passe... » qui a eu un grand succès.

Contact :

NIDYAE Aïssa – Présidente
Tél. : **06 71 46 64 68**
Mail : cherry.dance@orange.fr
Facebook : Cherry dance
Instagram : cherrydance.asso
TARIF : 250 € l'année, payable en 6 fois.

Nous vous présenterons donc le 21 juin 2025 à 20h30 au complexe sportif Michel Le Chesne, notre nouveau spectacle « Portrait de nos Corées ».

Dans ce spectacle, nos danseuses et danseurs vous présenteront un portrait chinois avec des chorégraphies autour de « Si j'étais, je serais... »

- ▶ Ouverture des portes à 18h30 pour visiter nos différents stands :
- ▶ Restauration sur place,
- ▶ Boissons et petites douceurs (bonbons, gâteaux),
- ▶ Vente de goodies et T-shirt,
- ▶ Vente de vêtements de scène (K-pop, hip-hop).

Nous remercions également la base de loisirs Au fil des eaux de nous avoir invités à faire une démonstration de K-pop dance le 21 septembre 2024 ainsi que la Vannes Sekai Festival pour le concours K-pop du 19 octobre 2024 où nos danseuses ont décroché la 3^{ème} place. ●



The Rebels 56

L'association « The Rebels'56 » qui propose de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country se maintient et compte, à ce jour, 33 danseurs dont certains font partie du groupe de démonstration.

L'association The Rebels 56 à ARZAL a pour but de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country.

Les cours sont dispensés dans une ambiance conviviale, le mercredi ainsi que le jeudi au complexe sportif Michel Le Chesne. Ces derniers sont répartis en 3 niveaux : débutants, novices et intermédiaires.

Le 15 mars 2025 à partir de 14 heures, pour fêter ses 10 ans, notre Association organise un grand bal country, avec au programme 2 concerts, les « Austin Riders » le samedi après-midi et les « Texas Sidestep » le samedi soir.



Tous les ans avant la reprise des cours, nous organisons une soirée découverte pour permettre à tous de découvrir la Country.

Alors si vous êtes tenté, n'hésitez pas à prendre contact avec notre association en septembre prochain. ●

Contact :

Mail : arzaltherebels56@gmail.com



AGA Basket-ball

La saison 2023/2024 de basketball est repartie! Les 66 licenciés ont rechaussé leurs baskets pour arpenter les terrains. Cette saison, le club compte 7 équipes.

Les licenciés du Basket Club d'Arzal ont regagné le terrain pour la saison 2024/2025. Cette année, le club compte 7 équipes : une équipe U9 masculine, une équipe U9 mixte, une équipe U11 féminine, une équipe U13 mixte et une équipe U15 féminine.

Toutes ces équipes évoluent dans le championnat du Morbihan en FFBB56. Et n'oublions pas l'équipe Loisirs mixte. Pour cette nouvelle saison, le bureau a réorganisé les plannings d'entraînement afin que les différents groupes puissent profiter pleinement des temps d'apprentissage dispensés par Magdalena, notre animatrice sportive. Merci à elle! Voici le planning des séances : les U9 s'entraînent le mardi de 16h40 à 17h40, suivis des U11 de 17h40 à 18h40. Les U13 et U15 clôturent les entraînements du mardi de 18h40 à 20h.

Nos courageux Loisirs, quant à eux, rejoignent le terrain le mercredi soir de 20h à 21h30 pour s'entraîner et ils se sont engagés dans un championnat au côté de Muzillac et d'autres clubs afin de faire des matchs amicaux.

Cette année encore, différentes manifestations seront reconduites, à savoir :

- ▶ Une formation « tenue de table » en début d'année,
- ▶ Potentiellement une mise en place d'une boutique club,
- ▶ Un goûter de Noël avec un petit challenge,
- ▶ Une galette des rois partagée courant janvier,
- ▶ Une soirée match pro à Cholet ou ailleurs en cours d'année.

Les activités de l'association (événements, résultats des matchs) sont relayées sur le compte [Facebook](#) basket AGA Arzal et [Instagram](#) aga_basketarzal, n'hésitez pas à y adhérer. ●

Pour tous renseignements et informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter

par mail agabasket56190@gmail.com ou directement auprès des membres du bureau.

Par ailleurs, nous remercions Théo ANEZO qui a pris le poste de secrétaire pour cette année 2024/2025.



Joueurs de boules (Jean-Claude Guilhamou)

Les cyclos/marcheurs d'Arzal

Rendez-vous des participants au complexe Michel Le Chesne :

- ▶ Le lundi à 13h30 pour les marcheurs,
- ▶ Le dimanche à 9h30 pour le vélo détente (vélo électrique et VTC). ●

Renseignements et inscriptions :

Gilles LENOURY : 06 34 22 65 85



AGA Foot Arzal



Une saison sous le signe du renouveau

L'Avant-Garde d'Arzal entame la saison 2024/2025 avec dynamisme et de nouvelles initiatives. Les équipes jeunes profiteront d'un nouveau jeu de maillots offert par nos partenaires JLTP, Erwan Moureaux, Domicil'Gym et Cédric Tabart Electricité. Nous les remercions pour ce geste.

L'effectif senior, malgré sa relégation en D2, s'est rajeuni avec l'arrivée de dix recrues, apportant un élan aux entraînements. Le club reste ouvert aux passionnés de football, toutes catégories confondues.

Le stade accueille aussi cette saison les matchs à domicile des U15A du Groupement de Pays de la Roche, tissant des liens avec les clubs voisins.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires et bénévoles qui, par leur soutien, permettent de faire vivre le club et d'offrir aux jeunes de la commune un environnement de qualité pour l'apprentissage du football.

Enfin, rendez-vous le vendredi 7 février pour notre prochain événement : le concours de belote. Nous restons ouverts à de nouvelles recrues, que ce soit pour des postes d'encadrement, de joueur, d'arbitre ou de bénévole. Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous pour partager ensemble une nouvelle aventure sportive et conviviale! ●



Avant Garde Yoga et Relaxation.

Les cours de yoga à Arzal ont repris le 9 septembre 2024. Ils ont lieu au complexe Michel LE CHESNE :

- ▶ Lundi matin de 10h à 11h30
 - ▶ Lundi après-midi de 14h30 à 16h
- (sauf pendant les vacances scolaires), dispensés par Valérie.

Le yoga permet de retrouver une certaine fluidité des mouvements, des articulations et de la respiration. Les bienfaits du yoga ne sont plus à démontrer et restent à la portée de tous. ●

Pour tous renseignements :

Marie-Paule LE CLAIRE : 06 19 49 93 21
Éliane RIOCHE : 06 88 64 28 47





Association Gymnastique Volontaire d'Arzal (A.G.V.A.)



Il y a 40 ans, l'Association de Gymnastique Volontaire d'Arzal était créée avec 1 cours de Gym et 17 adhérentes. En cette rentrée 2024, l'association compte plus de 200 adhérents (hommes, femmes, enfants), répartis dans 12 cours. Un grand merci à tous les présidentes, trésoriers, secrétaires et membres du bureau qui se sont relayés pendant toutes ces années pour faire vivre l'association!



Pour mieux connaître les activités proposées, vous pouvez participer gratuitement à un cours :

- ▶ Lundi 19h30 à 21h : cuisses-abdos-fessiers, avec 1/2 heure de stretching, mais également en alternance cross training, cardio training, renforcement musculaire, cardio boxe, body fit, tabata...;
- ▶ Lundi 20h à 21h30 : multisports (handball, ultimate freesbee, tchoukball...) avec 1/2 heure d'étirements/renforcement musculaire
- ▶ Mercredi 8h45-9h45 : gym douce ;
- ▶ Mercredi 9h45-10h45 : éveil corporel 3/5 ans ;
- ▶ Mercredi 18h30 à 19h30 : gym cuisses-abdos-fessiers ;
- ▶ Jeudi 18h à 19h et 19h à 20h : pilates -> *gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques* ;
- ▶ Vendredi 9h à 10h : gym cuisses-abdos-fessiers ;



- ▶ Vendredi 10h à 11h : pilates;
- ▶ Vendredi 16h45-17h40/17h40-18h35 et 18h35-19h30 : multisports enfants 5-11 ans (handball, ultimate freesbee, tchoukball...) / **Cours complets pour cette saison.** ●

Date à retenir :

Samedi 26 avril dans l'après-midi, nous organisons des baptêmes de voitures de collection. RDV devant le complexe Michel Le Chesne.

Contact : Céline MAILLARD - Présidente au **02 97 45 00 32** (après 18h30) ou par mail agva56@outlook.fr

Tir à l'arc



Bien entendu on peut faire du tir à l'arc chez soi, en respectant quelques règles simples ça peut être agréable (avoir un obstacle naturel derrière la cible pour éviter les flèches perdues, pas d'animaux ou d'enfants pendant la séance...).

Mais pour progresser et participer à des événements il vaut mieux s'inscrire dans un club.

Alors venez rejoindre les « Archers d'Vilaine », le club de Tir à l'Arc d'Arzal, à la salle des sports Michel Le Chesne, rue du stade les lundis de 18h à 19h30 et les jeudis de 19h à 20 h30. ●

Renseignements :

Gilles PENOUTY **02 97 45 00 24** ou **06 99 78 55 36**
gilles.penouty@orange.fr

Site web : <https://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com/>



Théâtre

Ar Z'allumés vous propose des ateliers de théâtre, avec pour aboutissement un spectacle intergénérationnel.

La troupe vous présentera les 13, 14 et 15 juin 2025 son spectacle « Le grenier ».

Enfants et adultes répètent sur différents créneaux dans la salle de l'Ancienne école :

Le lundi soir :

- ▶ à 18h30 pour les collégiens 1
- ▶ à 19h45 pour les adultes

Le mardi

- ▶ à 17h30 pour les primaires 1

Le vendredi soir

- ▶ à 18h pour les primaires 2
- ▶ à 19h pour les ados

Les ateliers et les répétitions, animés par une comédienne professionnelle, vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage. ●



Renseignements :

Facebook : Ar z'allumés

Notre mail : arzallumes@gmail.com

Présidente : Mathilde BRIÈRE **06 81 85 35 01**

Metteuse en scène : Isabelle MOREAU **06 73 46 11 69**

Vice-présidente : Maryse PUIGUINIER

Trésorier : Bernard-Henri MAUDUIT

Secrétaire : Isabelle BOUCONNET

TARIF : 126 € réglables en plusieurs fois.



Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives dans le respect de notre environnement. Développons ensemble, grands et petits, nos compétences pour un monde meilleur.

Nous avons proposé pendant l'été 2024 : 3 ateliers loisirs créatifs (bijoux et peinture sur galets), 2 concerts et un spectacle.

► Programme 2025

Notre association n'éditera plus de programme papier, merci de communiquer votre téléphone si vous souhaitez être informés au fur et à mesure de nos activités (ateliers créatifs, ateliers bien-être, théâtre, concerts),

Merci de réserver vos activités au **06 73 46 11 69**, l'association se réserve le droit d'annuler en cas de manque d'inscriptions,

Les ateliers et spectacles se déroulent à la Ville au Vent à Arzal.

► Atelier Tai-chi et Do in

Avec Valérie Couronné, Shiatsu du dragon rouge, le mardi à l'Ancienne école : Do in de 11h à 12h et Tai chi à 19h

TARIF : 5€ la séance. ●



Renseignements et inscriptions

06 73 46 11 69

Mail : lamallebracadabra@orange.fr

Facebook : La Malle à Bracadabra

Bureau :

Président e: Fabienne AGLAT

Secrétaire: Sylvie BODINIER

Trésorier : Marc SCHMUTZ

La Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M)



L'île aux Pousses accueille vos enfants à Arzal

La M.A.M L'île aux Pousses est un lieu d'accueil convivial et chaleureux, pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 2 mois et demi à 3 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

L'association est constituée d'une équipe d'assistantes maternelles agréées professionnelles de la petite enfance, qui mettent en commun leurs compétences et leurs savoir-faire pour accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et affectif, le vivre ensemble, et ainsi apporter une aide à la parentalité.

La M.A.M possède un rez-de-chaussée accueillant le lieu de vie et d'éveil, comprenant un espace Nido pour les plus petits, un coin cuisine, un espace motricité où les enfants peuvent s'épanouir, apprendre l'autonomie et le partage.

L'étage est réservé à la sieste. Il possède 4 chambres où les enfants sont installés en fonction de leur rythme de sommeil et de leur âge.

Le jardin est un lieu d'éveil à la motricité grâce au toboggan, aux cabanes, aux tunnels de motricité. Il permet également la découverte de la nature, un bac de plantation y sera bientôt installé.



La M.A.M organise, une fois par an, des sorties (plage, pique-nique, zoo, balade...). Elle propose diverses activités chaque jour aux enfants (peinture, pâte à modeler, transvasement de graines...). Elle met en place des lectures grâce à l'association Lire et Faire lire avec Danielle. Elle participe aux matinées organisées par le Relais Petite Enfance au sein de la commune d'Arzal (motricité, musique, éveil sensoriel).

La M.A.M propose des repas confectionnés sur place avec des produits frais et locaux. ●

Contacts :

N'hésitez pas contacter Marie, Jessica, Morgane par mail : lileauxpousses@gmail.com ou par téléphone au **02 22 07 10 59**.



Le bisou (Gilles Dayot)

Vilaine en fête



Un nouveau conseil d'administration a été élu ainsi qu'un nouveau bureau.

Certains membres du bureau précédent ne souhaitent pas continuer l'aventure après une présence de plusieurs années pour certains d'entre eux. Nous remercions fortement Jean-Jacques Colin, Colette Benoit, Isabelle Sirlin, Philippe Plessala et Jean-Pierre Cossec pour leur engagement et le travail accompli lors des éditions précédentes.

La nouvelle édition est prévue en 2026 pendant la semaine de l'Ascension et nous devons déjà nous mettre à la tâche pour commencer sa préparation.

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider pour cette nouvelle mission dans des domaines différents tels que la communication, l'animation, la sécurité, la logistique, la restauration.

Si vous voulez rejoindre notre équipe, vous pouvez nous envoyer un mail à « association@vilaineenfete.fr » en précisant vos souhaits.

Nous regarderons avec une grande attention vos réponses et nous vous recontacterons ensuite.

Idées' Arz

Le bureau d'Idées' Arz vous présente tous ses voeux pour 2025, et vous souhaite une belle année. Notre association remercie tous les bénévoles qui nous ont aidés durant cette saison.

La saison 2024-2025 a repris le 8 septembre 2024 avec notre traditionnel vide-grenier dans le centre bourg pour le plus grand plaisir des exposants et des nombreux chineurs.

Le vide grenier 2025 est déjà en préparation et vous pouvez inscrire la date du 14/09/2025 dans vos agendas.

► Durant ce week-end du 8 septembre, nos artistes peintres ont exposé leurs œuvres dans la salle de la mairie. Nous vous rappelons que vous pouvez toujours les rejoindre le mardi après-midi à 14 heures à l'Ancienne école. Contact : Sylvie Lévesque - Adhésion 3€



► L'association « Tous à vos aiguilles » animée par Héléne Perrochon est toujours active. Si la confection de pièces de vêtements ou d'ornements bretons vous intéresse, des places sont encore disponibles. Le club se réunit le jeudi tous les 15 jours à l'Ancienne école - Adhésion 5€.

► Les cours de danse bretonne, conduit par Claudine Dréan, ont repris en octobre, le mardi à 19 heures, tous les 15 jours. Les personnes intéressées sont toujours les bienvenues. Contact : Claudine Chesnin - Adhésion 3€.

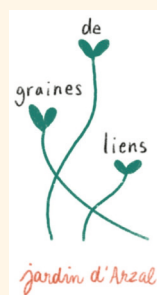
► A l'occasion de son départ pour la Haute Normandie, et en remerciement de son implication au sein de notre association et du Club de l'amitié, Jean-Luc Blanc s'est vu remettre un souvenir d'Arzal le 21 novembre.

► Grâce aux bénéfices générés par le vide-grenier, nous avons fait un don de 4000€, à l'association France alzheimer à l'issue de la conférence qu'elle a donnée le 15/11/2024.

► Le 8 décembre 2024, le traditionnel fest deiz animé par Fariell et An amaturian a été un franc succès. Les bénéfices, comme chaque année, sont reversés au profit du Téléthon.

► Notre assemblée générale, suivie de l'apéritif et d'un buffet froid en remerciement aux bénévoles, se tiendra le 28 février 2025 à 19 heures, salle Michel Le Chesne. ●

Graines de Liens



En balade dans la Brière!

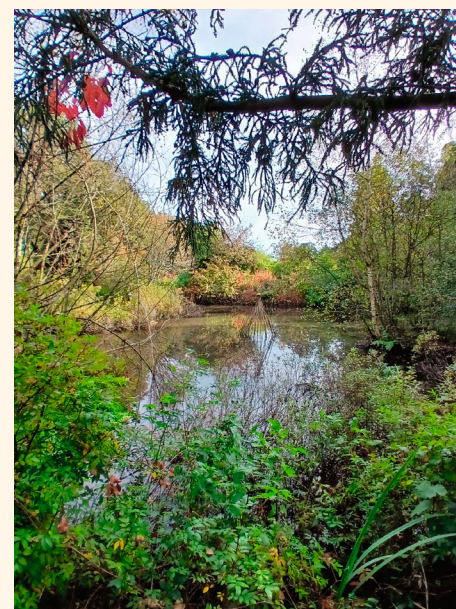
L'équipe du jardin partagé s'est agrandie. Plusieurs personnes intéressées sont en effet venues gonfler le nombre d'adhérents au début de l'automne.

Profitant d'une trouée de ciel bleu, une petite troupe est allée visiter le jardin des Marais, en

Brière, où le maître des lieux, Yves Gillen, du genre passionné intarissable, a transmis de précieux conseils en matière de plantations, répartition des espèces, compostage et autre décoration florale : plein d'idées judicieuses afin d'optimiser et agrémenter celui d'Arzal.

Petit rappel : une permanence est assurée sur place le samedi matin entre 10h et 12h, selon la météo bien sûr. Surtout ne pas

hésiter à s'y rendre, ne serait-ce que pour regarder pousser les quelques légumes de saison qui commencent à montrer le bout de leur nez, pas encore assez gros pour être cueillis néanmoins. Ou bien, si le cœur y est, saisir un outil, gratter un peu la terre, échanger des idées, s'informer... participer! ●



Renseignements

Mail : grainesdeliens.arzal@gmail.com



Club de l'amitié



A l'occasion du forum des associations du 7 septembre, sept nouvelles personnes ont souhaité adhérer. Le Club a repris ses activités le mercredi 13 septembre 2024, une cinquantaine de personnes se retrouvent le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois à la salle Michel Le Chesne.

Après le mot du président, c'est avec beaucoup de plaisir que tous s'installent autour des tables pour participer aux divers jeux de société. L'incontournable belote à de nombreux adeptes!

Pour d'autres, ce sera une marche douce de 5 à 7km dans la campagne environnante, cette sortie est encadrée par Monique et Jimmy.

Une pause gourmande est offerte en fin d'après-midi (café, gâteaux, chocolat) à l'ensemble des participants. On fête aussi les anniversaires des uns et des autres.

Le 16 octobre, une nouvelle activité, un quiz culturel et ludique, préparé par un adhérent, a permis à une trentaine de personnes réparties par groupe de quatre, de passer une superbe après-midi. Les questions portaient sur Arzal et ses environs, le Morbihan et la Bretagne.

Nos activités de fin d'année ont été notre concours de belote (124 joueurs) le 17 novembre et la sortie à Mauron (88 personnes) le 22 novembre.

Programme de l'année 2025

- ▶ 22 janvier : assemblée générale à La Corne du Cerf,
- ▶ 16 février : concours de belote,
- ▶ 4 mai : repas ouvert à tous.

De plus, seront programmées des sorties cinéma, une sortie d'une journée en juin, et un pique-nique pour clôturer la saison 2024/2025.



Le Club reste ouvert à toute personne désirant nous rejoindre. Le conseil d'administration du Club de l'Amitié vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2025. ●

Contacts :

Président : Jean TABART

02 97 45 01 68 – 06 85 98 82 98

Vice Présidente : Marie Odile LE RAY : **06 31 32 27 53**

Vice Président : Patrice ROBERT : **06 45 45 52 25**

Trésorier : Pierre FAROUX : **06 45 72 88 08**

ADMR de CAMOËL

L'ADMR, la référence du service à la personne



NOS SERVICES PEUVENT VOUS CHANGER LA VIE

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise ?

Pouvoir appeler quelqu'un simplement pour un réconfort ou pour un secours, ce serait tellement rassurant :

FILIEN : la Téléassistance ADMR est à votre service !



S'occuper des enfants, tenir la maison :

On ne peut pas tout faire quand on travaille !

Adaptable, efficace et rassurante l'équipe de nos salariées qualifiées se propose de garder vos enfants à domicile, entretenir votre maison, ménage, repassage ...

TRAVAILLEZ AVEC L'ADMR ... C'EST CHOISIR LE PROFESSIONALISME !

- Devis personnalisé à la demande
- Bénéficiez de 50% d'avantage fiscal



FAITES CONFIANCE A L'ADMR, PREMIER RESEAU FRANÇAIS DE PROXIMITE DEPUIS PLUS DE 65 ANS

ADMR CAMOËL : Mairie – 56130 CAMOËL – Tél. : 02.99.90.57.48 (camoel@admr56.com)

Mme JARLIGANT Marie Odile, Mme GIRARD Jeanne, Vice-présidentes

Secrétaire : Crystelle LADIGALLERIE

Contact ADMR par commune :

Arzal : Mme JARLIGANT : 06.87.77.54.81

Camoël : Mme Corinne WINCKELMULLER : 06.84.48.33.31

Secrétariat : 02.99.90.57.48 ou 06.84.67.79.91

Férel : Mme VAILLANT Mado : 02.99.90.03.14

Pénestin : Mme GIRARD Jeanne : 02.99.90.36.10





AGENDA



Le Molky (Altéa Elmazaj)

Sourire à la fête (Emmanuelle Avis)

VENDREDI 17 JANVIER 2025

Cérémonie des vœux de la municipalité
Complexe Michel Le Chesne

SAMEDI 2 FÉVRIER 2025

Arrachage de baccharis
De 9h30 à 12h
Sentier botanique à Cosca
(Mairie)

VENDREDI 7 FÉVRIER 2025

Concours de belote
Complexe Michel Le Chesne
(Avant-Garde Foot)

DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025

Concours de belote
Complexe Michel Le Chesne
(Club de l'amitié)

SAMEDI 8 MARS 2025

Portes ouvertes
Ecole Le Pigeon Vert

SAMEDI 15 MARS 2025

Bal country
Complexe Michel Le Chesne
(The Rebel's 56)

SAMEDI 29 MARS 2025

Vente de repas à emporter
Ancienne école
(Comité de jumelage)

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.

DIMANCHE 4 MAI 2025

Repas ouvert à tous
(Club de l'Amitié)

13, 14 ET 15 JUIN 2025

Théâtre « Le Grenier »
Hang'Art
(Ar Z'Allumés)

SAMEDI 21 JUIN 2025

Spectacle « Portrait de nos Corées »
Complexe Michel Le Chesne
(Cherry Dance)

Collectes de sang 1^{er} semestre 2025

Espace du Lenn à Ambon
Prendre rendez-vous sur
dondesang.efs.sante.fr

Lundi 27 janvier
Mardi 28 janvier
Lundi 31 mars
Lundi 2 juin
Mardi 3 juin

CINÉMAS

LA COURONNE

12, bd de Bretagne - 56130 NIVILLAC
Tél. 02 99 90 90 63 - cinema-lacouronne.fr

JEANNE D'ARC

6, rue René Bazin - 56190 MUZILLAC
Tél. 02 97 45 66 10 - cinemuz.fr

ÊTRE VU SUR LE SITE INTERNET

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, nous vous proposons de faire paraître vos coordonnées sur le site internet de la mairie.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre demande à communication@arzal.bzh

